

DUREE DE LA FORMATION : 8h de formation réparties en deux demi-journées.

LIEU DE LA FORMATION : Blanquefort

TARIF : 549€

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires, ainsi que les compétences nécessaires à la conduite d'un quadricycle léger à moteur (voiturette) de manière autonome.
- Adopter une conduite sécuritaire et respectueuse des autres usagers.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La partie pratique de la formation AM option quadricycle léger à moteur est constituée des séquences suivantes :

- Séquence 1 – échanges sur les **représentations individuelles** autour de la conduite (durée : 30 min).
 - Expression et échanges sur le respect des règles : signalisation, règles de circulation.
 - Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière : vitesse, consommation d'alcool ou d'autres produits, utilisation de distracteur.
 - Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.
- Séquence 2 – **conduite hors circulation** (durée minimale : 1 heure).
 - Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.
 - La connaissance des principaux organes du véhicule.
 - Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
 - La maîtrise technique du véhicule hors circulation.
 - Réglage des, rétroviseurs.
 - Réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
 - Démarrage et arrêt du véhicule.
 - Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule.
 - Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard).
- Séquence 3 – le **Code de la route** (durée : 30 minutes).
 - La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
 - Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
 - Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
 - Franchissement d'intersections et régime de priorité.

PROGRAMME DE LA FORMATION (Suite)

- Séquence 4 – conduite **sur les voies ouvertes** à la circulation publique (durée minimale : 3 heures).
 - Démarrer le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
 - Ralentir et immobiliser le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
 - S'arrêter et stationner.
 - Rechercher les indices utiles.
 - Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées.
 - Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
 - Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée.
 - Choisir la position sur la chaussée.
 - Franchir les différents types d'intersections.
 - Changer de direction

- Séquence 5 – **Sensibilisation aux risques** (durée minimale : 1 heure).

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. Cette séquence vise à :

- informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et le ou les parents ou le représentant légal des élèves mineurs, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur et de l'obtention d'une première catégorie de permis de conduire ;
- informer le ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal sur les compétences travaillées pendant la formation, par l'élève conducteur et retranscrites dans le livret.

L'enseignant suscite des échanges, une réflexion et une prise de conscience des uns et des autres sur certains comportements routiers. L'enseignant traite, en fonction des profils qu'il a identifiés, quatre thématiques parmi les thématiques suivantes :

- les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ;
- la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ;
- la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ;
- l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 14 ans minimum.
- Savoir lire et écrire la langue Française.
- Formation ouverte aux seuls titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière de 1^{er} ou de 2^d niveau ou de l'attestation de sécurité routière

RESULTATS ATTENDUS

- Délivrance de l'attestation de suivi de la formation.

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Livret de formation.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées.
- Évaluation continue en cours de formation.

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'établissement délivre une attestation de suivi de la formation pratique AM option quadricycle léger à moteur